

9 août 1945 : des funérailles départementales aux allures d'hommage national



À l'arrivée du cercueil de Paul Héraud, la place Saint-Arnoux est noire de monde. Photos Marcel BARRÈS

Le 9 août 1944, au Logis Neuf, dans la commune de Tallard, à l'embranchement de la route qui mène à Neffes, un contrôle allemand stoppe le déplacement à moto de Paul Héraud et du gendarme Marius Meyère. Menacé d'une fouille, Paul Héraud prend la fuite. Le gendarme Meyère est abattu. 200 m plus loin, Paul Héraud est tué par trois soldats allemands.

Le maire de Tallard, M. Masse, reçoit l'ordre des Allemands d'enlever les corps et de les enterrer au plus vite, sans cérémonie. Transportés à Tallard,

c'est seulement le 10 août à la nuit tombante qu'ils sont mis en terre en présence M. Masse et d'un conseiller municipal.

■ Exhumé le 8 août 1945

Le 8 août 1945 commencent les vraies funérailles du commandant Dumont. À 16 h au cimetière de Tallard sont exhumés les cercueils de Paul Héraud et du gendarme Meyère. À 17 h, les cercueils recouverts du drapeau tricolore et de fleurs sont installés devant la croix dressée au milieu du cimetière. À 20 h, en présence du préfet

Edmond Pascal, les deux cercueils sont conduits à l'église. Une garde d'honneur est assurée toute la nuit.

■ Le cercueil porté à dos d'hommes de Tallard à Gap

Le jeudi 9 août, à 2 h du matin, le cercueil de Paul Héraud quitte l'église de Tallard pour Gap. Celui du gendarme Meyère partira à Serres à 6 h. Le cercueil de Paul Héraud, recouvert du drapeau tricolore, est porté par six patriotes résistants qui sont remplacés tous les 500 m. Quatre porteurs de torches encadrent le cercueil.

À l'aube, le cercueil arrive sur le plateau de Gap. À 7 h 30, le cortège s'arrête devant la caserne Moncey des gardes mobiles. Le cercueil est déposé sur un cénotaphe, veillé par des soldats et des maquisards, brassards de FFI au bras. Des alpinistes du Club alpin français et des membres du ski-club se rangent de chaque côté.

Précédé d'une compagnie du 3^e RIA, de l'harmonie municipale, des sapeurs-pompiers, du char de fleurs, le cercueil est suivi par la famille du disparu et des autorités civiles et religieuses telles MM. Haag, commissaire régional de la République, Edmond Pascal, préfet des Hautes-Alpes, Robert Bidault, maire de Gap, Alexandre Martin et Georges Rosanvallon, président et vice-président du CDL, Mgr Bonnabel, évêque de Gap, et le pasteur Morel. Le défilé se poursuit avec les anciens du Maquis et de la Résistance venus de toutes les Hautes-Alpes.

Tous les 500 m se relaient les porteurs du cercueil : résistants, maquisards, anciens combattants de 1914, artisans, représentants de mouvements, d'associations ou de sociétés. En bordure de l'avenue de Proven-

ce, de l'avenue Jean-Jaurès, de la rue Carnot, du cours Ladoucette jusqu'à l'avenue Commandant-Dumont, des centaines et des centaines de personnes sont présentes.

Avenue Commandant-Dumont, à hauteur de la place du Champsaur, le cercueil est placé sur un cénotaphe. Puis, après la Marseillaise jouée par l'harmonie municipale, le cortège reprend son itinéraire par le cours Ladoucette, le boulevard de La Libération, le boulevard Lamartine, jusqu'au monument aux morts de la place Saint-Arnoux où retentit la sonnerie aux morts.

La messe est célébrée par l'abbé Davin, curé du Casset, compagnon d'alpinisme de Paul Héraud. Mgr Bonnabel évoque le grand Français et le grand chrétien que fut Paul Héraud.

■ « L'avant-veille de sa mort, nous avions mis au point un plan insurrectionnel »

La cérémonie religieuse terminée, le cercueil est placé sur un catafalque devant son modeste atelier de la place Saint-Arnoux. Des draperies bordées de bandes argentées masquent la devanture de l'échoppe. Une estrade est dressée. Raymond Ribaud, un des lieutenants du commandant Dumont, puis Serge Baret, ancien secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes et le préfet Edmond Pascal prennent la parole. Le préfet Pascal évoque sa dernière rencontre avec Paul Héraud. « L'avant-veille de sa mort, nous avions mis au point les multiples détails d'un plan insurrectionnel dont le Comité clandestin de Libération avait adopté les grandes lignes quelques jours auparavant. J'entends encore Dumont me dire : "La route que le général de

Gaule a ouverte est assez large pour que les Français de toutes les opinions puissent y marcher de front. Et il faudra y marcher en se tenant par la main, parce que les tâches de demain exigeront, autant que celles d'aujourd'hui, le concours de tous les Français qui veulent le bien du Pays. Les résistants sauront bien dans la paix conserver entre eux cette union née dans le combat qui leur donnera la victoire." »

Il est presque une heure de l'après-midi lorsque le cercueil de Paul Héraud arrive au cimetière où il va reposer. Là, ses amis, ses hommes, une foule immense s'inclinent une dernière fois devant sa tombe noyée de fleurs.

Dauphiné libéré
Article du 9 août 2020